



# Cahier des charges des Finales Départementales

---

## La salle

- La salle où se joueront les Finales doit être homologuée (l'organisateur doit pouvoir présenter un rapport de visite de sécurité en cours de validité) et pouvoir accueillir 500 personnes assises en respectant les limites de sécurité règlementaires. (2m hors des lignes de jeu).
- Il doit y avoir à proximité une salle où les équipes pourront s'échauffer
- Il doit y avoir au minimum 2 vestiaires pour les équipes et 2 vestiaires pour les arbitres, tous devant fermer à clef

## Les équipements

- Le club organisateur doit fournir :
  - 1 table de marque pour 3 personnes (marqueur, chronométreur et délégué du Comité), voire 4 si le panneau d'affichage nécessite un aide-marqueur.
  - 2 bancs de touche pour les joueurs et accompagnateurs
  - 4 chaises pour les remplacements
  - 1 chronomètre mural avec affichage du score
  - 1 chronomètre manuel ainsi que tout le matériel nécessaire à la tenue de la table de marque
  - 1 panneau « locaux » et un panneau « visiteurs » pour accrocher derrière le banc des équipes (le panneau « locaux » étant situé à gauche de la table de marque) ainsi que des panneaux pouvant inscrire le nom des équipes en présence.
  - Les ballons des rencontres, adaptés à chaque catégorie
  - 1 table pour la presse
  - 1 micro à proximité de la table de marque.

## L'organisation

- Les organisateurs sont responsables du bon déroulement de la manifestation et de la police du terrain. Le service d'ordre doit être suffisant pour éviter tout débordement.
- Le club organisateur devra présenter aux responsables du Comité une attestation d'Assurance Responsabilité Civile
- L'entrée est gratuite
- Des programmes gratuits seront mis à disposition des spectateurs
- Tous les matchs auront lieu sur le même terrain.
- Les frais d'arbitrage sont à la charge du Comité
- Le club organisateur a la charge de la tenue de la feuille de match (trois personnes formées à l'e-marque par match)
- La banderole du Comité et les « roll up » doivent être placés sur des emplacements privilégiés et être visibles de tous.
- Prévoir un point d'accueil tenu par un responsable du club organisateur chargé d'accueillir les équipes et les arbitres. Le délégué du Comité y aura une place pour vérifier les licences.
- La buvette et l'aire de restauration seront installées en dehors de la salle où se déroulent les matchs.
- Un animateur sera présent pour la présentation des équipes et la remise des récompenses
- A l'issue de chaque match, des membres du club organisateur prendront en charge la préparation de l'espace dédié à la remise des récompenses (côté public, de part et d'autre de la ligne médiane)

## Les récompenses

- Le Comité prend en charge les récompenses de type médailles, coupes....
- Le club organisateur offrira le pot d'après-match aux équipes et aux arbitres.